



**LE RAMADAN EST TERMINÉ,
ET MAINTENANT, QUE FAIT-ON ?**

Maintenant que nous avons terminé ce mois merveilleux et béni du Ramadan, quelle direction prendre à partir d'ici ?

Quelle est la prochaine étape?

Comment allons-nous aller de l'avant pour le reste de l'année ?

Peut-être que n'avons-nous pas atteint notre objectif ou avons-nous été éprouvés par des difficultés.

Regardons cela de plus près...



PERSONNE N'EST PARFAIT

Il est normal d'être éprouvé, surtout pour un nouveau musulman pour qui le jeûne est nouveau.

De nombreux musulmans de naissance ressentent aussi des difficultés durant le Ramadan, même s'ils le pratiquent depuis de longues années et qu'ils sont entourés et soutenus. Ce qui importe, c'est que nous avons fait de notre mieux.

Dieu est miséricordieux et l'Islam est une religion de miséricorde.

Lorsque Dieu a légiféré pour la première fois certains actes de culte, Il l'a fait par étapes pour aider progressivement la première communauté musulmane à s'habituer à ces rites. Au départ, quelques jours de jeûne seulement dans l'année, étaient obligatoires. Ensuite, les musulmans ont eu le choix entre le jeûne du Ramadan et le fait de nourrir des pauvres. Et enfin, le jeûne du Ramadan est devenu une obligation pour tout musulman capable de l'accomplir.



ET SI JE MANQUAIS DES JOURS ?

De nombreux musulmans ont manqué des jours de Ramadan pour diverses raisons. Certains peuvent avoir été malades ou ont accompli un voyage. D'autres sont trop âgés ou infirmes pour pouvoir jeûner.

Vous avez peut-être aussi, manqué quelques jours de jeûne.

Si c'est le cas et que vous êtes en mesure de les faire, vous devriez essayer de les accomplir. Cela peut être fait à tout moment de l'année. Les mois d'hiver sont un moment propice pour rattraper les jours, car la durée de la journée est plus courte et la température plus fraîche.

Il n'est pas nécessaire de jeûner de manière consécutive pour s'acquitter des jours à récupérer. Il est possible d'intégrer des jours d'intervalle entre les jours de jeûne. Vous pouvez les espacer comme vous le souhaitez.



N'ARRETEZ PAS MAINTENANT

Le Ramadan est peut-être terminé, mais nous devons poursuivre les bonnes pratiques du Ramadan durant le reste de l'année. Nous avons tous, pendant le Ramadan, essayé d'en faire plus, chacun à notre manière. Nous n'avons pas à pratiquer ces actes au même rythme que pendant le Ramadan, mais en même temps, nous ne devons pas non plus négliger complètement ces actes de culte. Faire ce que nous pouvons, quand nous le pouvons, même si l'acte semble infime, est un acte aimé de Dieu. Le Messager Muhammad (paix et bénédiction) nous a dit que les actes d'adoration les plus aimés de Dieu sont ceux qui sont réguliers, même s'ils sont peu nombreux ou petits. Voici comment nous pouvons poursuivre les nombreux actes d'adoration après le Ramadan:



JEUNER

Nous l'avons déjà mentionné ci-dessus. Si vous avez manqué des jours pendant le mois de Ramadan, s'acquitter de ces journées de la meilleure manière possible, devrait être votre priorité. En outre, vous pouvez, si vous le souhaitez, le faire tout au long de l'année. Les jours particulièrement recommandés sont le jeûne du jour de 'Arafa, la veille de la deuxième fête du Aïd qui a comme rétribution le pardon des péchés pour les années précédentes et à venir. Le jeûne du jour de 'Ashourâ, le 10e jour du premier mois lunaire islamique, procure la récompense du pardon des péchés de l'année précédente.



LES ACTES DE CULTE SUREROGATOIRES

Pendant le Ramadan, outre les actes de culte obligatoires prescrits, nous étions encouragés à pratiquer des actes de culte surérogatoires. Pourquoi ne pas s'y attacher après le Ramadan : vous pouvez continuer à prier les prières surérogatoires le matin, le soir ou la nuit. Lorsque vous avez quelques instants de libre, persistez à les accomplir.



LA CHARITE

Pendant le Ramadan, nous avons été encouragés à aider les autres, que ce soit financièrement ou par d'autres moyens. La fin du Ramadan ne doit pas signifier d'arrêter ce soutien. Nous pouvons continuer à faire des donations et à aider les autres autant que nous le pouvons. La charité monétaire n'a pas besoin d'être très importante.

Dieu dit à propos de la récompense de la charité : (Ceux qui dépensent leurs biens dans le sentier d'Allah ressemblent à un grain d'où naissent sept épis, à cent grains l'épi. Car Allah multiplie la récompense à qui Il veut et la grâce d'Allah est immense, et Il est Omniscient) Coran 2:261



LECTURE DU CORAN

Le mois de Ramadan est le mois du Coran au cours duquel nous faisons de notre mieux pour le lire et l'écouter le plus possible. Après le mois de Ramadan, notre lien avec le Coran doit se poursuivre. Passer ne serait-ce que quelques temps par jour en compagnie du Coran, le lire, même via des traductions est vertueux et procure de grands avantages. Faire des efforts pour apprendre à réciter le Coran en arabe tel qu'il a été révélé. N'oublions pas que ceux qui ont du mal à le lire reçoivent une double récompense. Le mois de Ramadan nous a appris à adorer Dieu et à se rapprocher de Lui de nombreuses façons. Notre défi est maintenant de continuer à pratiquer certaines de ces actions durant toute l'année.